

Vos questions / nos réponses

Médicament contenant de l'opium et conduite.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 01/06/2020 19:22

Bonjour. Je suis actuellement traité pour une pericardite récidivente. Un des médicaments prescrit est le Colchimax. Ce médicament contient 12mg de poudre d'opium par cachet et j'en prend un chaque matin. Je voulais donc savoir si il était possible que je sois testé positif lors d'un contrôle et d'un test salivaire.

Mise en ligne le 02/06/2020

Bonjour,

Pour répondre très simplement à votre question, oui. Il est possible et même probable que vous soyez testé positivement lors d'un dépistage par test salivaire. En effet, la morphine (substance active des opiacés) reste présente entre 12 et 24 heures dans la salive. Si vous deviez passer un test, il vaut mieux signaler au médecin ou à toute personne qui réclame le test la prise de médicaments, avant que le test ne soit effectué. Il est possible de demander des contre-tests dans ces situations. Cela permet de varier la méthode et d'obtenir un résultat plus précis.

Cordialement
